

# Modalités d'adhésion

L'utilisation de la marque Nòu est obligatoirement associée à un produit alimentaire, destiné à l'alimentation humaine, ou à un produit non alimentaire s'il est lié à une activité agricole. Le droit d'usage est alors accordé uniquement pour le produit, et non pour l'entreprise dans son ensemble.

Le règlement d'usage de la Marque détaille les conditions d'agrément.

## Modalité d'adhésion

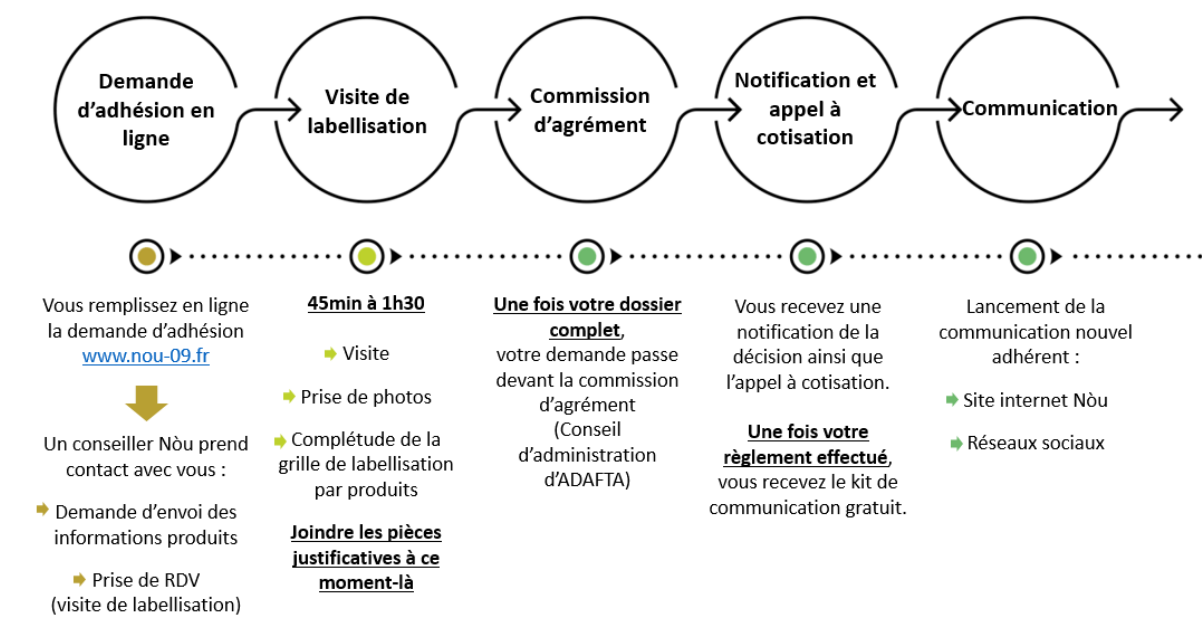
L'association dispose de 3 catégories d'adhésion et le montant des cotisations annuelles varie selon la catégorie :

- **Entreprise de production** : la cotisation annuelle varie de 80€ à 500€, en fonction du chiffre d'affaire annuel de l'année précédente.

< 100 000€	80 €
100 000€ - 500 000€	200 €
500 000€ - 1 000 000€	350 €
> 1 000 000€	500 €

- **Membres adhérents à l'ADAFTA** (Organismes, syndicats, filières et autres membres) : la cotisation est forfaitaire et s'élève à 150€.
- **Partenaires** bénéficiant de la promotion au travers de la commercialisation de produits Nòu : la cotisation est forfaitaire et s'élève à 80€.

## Je souhaite adhérer, comment procéder ?



### Contenu du dossier de candidature :

- **Fiche adhésion entreprise** : 1 fiche/entreprise candidate → à remplir [EN LIGNE](#)
- **Informations des produits et gammes à intégrer dans le périmètre de labellisation** : fiches techniques, liste produits, grilles tarifaire, flyer → à nous envoyer [AVANT LA VISITE DE LABELLISATION](#)
- **Grille de labellisation** → Sera complétée lors de la visite de labellisation, [avec un conseiller Nòu](#)
- **Pièces justificatives** → [A JOINDRE](#) à la visite de labellisation
  - Pièces justificatives
    - extrait Kbis
    - Règlement d'usage daté et signé
    - Autorisation Droit à l'image
    - Attestation sans OGM
    - Attestations et/ou justificatifs des démarches qualités et/ou valorisantes associées au produit ou à votre entreprise : SIQO, AB, démarches environnementales, bien-être animal...)
  - Outils de communication
    - logo en HD
    - Photographies (2 minimum) de l'adhérent : 1 photographie portrait + 1 photographie en situation (possibilité de réaliser les clichés par l'équipe Nòu)
    - Photographies des produits (1/produit)

Lors de la visite de labellisation, nous serons amenés à vous demander certaines pièces justificatives complémentaires (factures d'achat, grand livre, bilan comptable ou compte de résultat N-1, ...). Nous vous remercions de bien vouloir préparer en amont l'accessibilité à ces documents, afin d'optimiser la visite de labellisation. En cas de refus de présenter un document, nous serons amenés à arrêter votre processus de labellisation.